



Plan des conditions de circulation Du lundi 25 novembre au dimanche 1^{er} décembre 2019 Fête foraine Place de l'église/bld Moutet

Occupation par les forains : seuls la place de l'église et le boulevard Moutet ne seront plus accessibles aux automobiles (zones en jaune).

Conditions particulières d'installation :

Lundi 25 novembre, dès 8h :

installation des premiers manèges (en présence de la police municipale)

Jeudi 28 novembre : installation du manège sur le parvis de la

Médiathèque (en présence de la police municipale) + installation grand sapin devant l'Avant-Scène (voir plan spécifique).

Ouverture Fête Foraine au public :

Samedi 30 novembre 14h-23h

Dimanche 1^{er} décembre 14h-20h

Le stationnement et la circulation (sauf riverains) rue du Château seront interdits, comme par ailleurs chaque jour d'ouverture de la fête foraine.

Vendredi 29 novembre, le **marché** se déroule place des Doves 8h-13h : la rue du Beloir sera barrée sens descendant et ouverte sens montant (vers la place de la Cohue).

